Bulletin municipal d'informations

Saint-Léonard et vous...

www.saint-leonard.fr

Commune de Saint-Léonard

Janvier 2023 n°23

VŒUX DU MAIRE

2023

A vos agendas !

La cérémonie des vœux se tiendra le samedi 07 janvier 2023 à 19h à la salle Henri Lambert.
Nous rappelons que la population est y cordialement invitée.

Le 1er janvier dernier a marqué l'arrivée de Facebook pour communiquer avec nos concitoyens.

A ce jour, nous comptabilisons plus de 500 abonnés !
Pour les personnes qui souhaiteraient nous rejoindre, nous vous rappelons le lien ci-dessous :

https://www.facebook.com/saintleonard76/

Application CentoLive

Retrouvez les informations de votre commune
et
Recevez les notifications (alertes, messages importants, ...)

DIRECTEMENT SUR VOTRE SMARTPHONE

MODE D'EMPLOI

Téléchargez CentoLive à l'aide des Qrcodes ci-dessous
(Ou mettez à jour votre application)
Mettez votre ville en favori
Autorisez la réception des notifications via les paramètres de votre téléphone

Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur **www.saint-leonard.fr**

Édito

Chers Saint-Léonardaises,
Chers Saint-Léonardais,

L'été 2022 restera dans nos mémoires comme une référence en matière de sécheresse et de chaleur. Pour ceux d'entre nous qui ont connu 1976, on ne peut s'empêcher de faire la comparaison.

Il est à noter que notre nouveau stade, inauguré le 21 octobre dernier, a failli en faire les frais, tant l'état général de la pelouse laissait craindre le pire en juillet et août dernier. Mais les pluies de septembre ont été bienfaitrices.

Le contexte politique ainsi que les recherches d'économies au plan énergétique nous entraînent à prendre des nouvelles dispositions, comme de nombreuses collectivités, à savoir : cesser l'éclairage public (sauf axes sensibles en terme de sécurité) de 22h30 à 5h30, ajuster le chauffage de nos infrastructures (école, salles, vestiaires etc ..), renouveler des équipements vétustes et énergivores, bref repenser notre environnement. C'est une remise en question qui aura, malgré de nombreuses contraintes, beaucoup de vertus.

En matière de travaux, le cimetière s'est donc agrandi et nous en profiterons, dès la réalisation des futurs ateliers des services techniques, pour améliorer l'environnement proche de ce cimetière (suppression des anciens ateliers, aménagement du parking, et ouverture d'une liaison douce vers les lotissements et la salle Henri Lambert).

En cette fin d'année, nous franchirons également une étape supplémentaire concernant la Défense contre les Incendies par la mise en place de réserves souples dans quelques hameaux.

Nous vous avions informé de la décision du conseil municipal d'éditer, grâce à un historien, un ouvrage de référence sur l'histoire de notre commune. Cet ouvrage est en voie de finalisation et vous sera présenté le dimanche 5 février 2023. Retenez bien cette date, vous serez convié à sa présentation.

Profitez bien de cette fin d'année, passez de bonnes fêtes.

Bien à vous,

Bernard HOGUET

Vie municipale

· Travaux ..... 2 à 5

Ecole

· Réfection de peinture 6
· Spectacle de Noël 6
· Semaine du goût 7

Affaires sociales

· Achat groupé de fioul 8
· Travaux de rénovation 8
· Visite d'un ergothérapeute 8
· Covoiturage 9
· Handi'Bus 9

Informations

· Défibrillateur 10
· Distributeur de pizzas 10
· A quoi servent les redevances ? 10
· Randonnée agricole 11
· Démarche environnementale 11
· Imprimerie Durand 12
· Calendrier de ramassages ..... 13 et 14

Vie associative

· Liste des associations et présidents 15
· Saint-Léonard Services 16
· Organisation d'un concert 16
· Hommage 16
· Calendrier des manifestations 17
· ASSL Cyclotourisme et Marche 18
· Confrérie 18
· DOJO 18
· Club des Jeunes d'Antan 19
· Tennis-Club Municipal 20
· FNACA 21
· Gym-Club 21

· **Directeur de la publication :** Bernard HOGUET
· **Ont participé à la rédaction de ce numéro :** les élus, les associations et le personnel municipal
· **Crédit photographique :** mairie de Saint-Léonard et associations
· **Conception et impression :**
DuranD Imprimeurs IMPRIM'VERT Saint-Léonard Tél. 02 35 10 37 37
· **« Saint-Léonard et vous... » :**
Bulletin d'informations de la commune de Saint-Léonard n°23 - Janvier 2023
Edité à 1100 exemplaires

Mairie de Saint-Léonard : tél. 02 35 28 05 99 - fax 02 35 28 21 63
Email : mairie-saintleonard@wanadoo.fr - www.saint-leonard.fr

Travaux

François DAUDRUY
Adjoint aux travaux, à l'aménagement
et au cadre de vie

INAUGURATION DU NOUVEAU STADE DE FOOTBALL

Suite à la sécheresse de cet été, nous avons eu beaucoup d'inquiétude pour la pelouse du stade. En août et début septembre elle était grillée, elle ressemblait à un vrai paillasson. Les pluies de mi-septembre ont fait rapidement reverdir la pelouse qui a repris depuis une consistance normale.

Nous avons ainsi pu organiser l'inauguration de ce stade le vendredi 21 octobre et accueillir de nombreuses personnalités.

Mme Hanouet, Présidente du club de foot de Saint Léonard, a organisé un match amical et inaugural avec les joueurs du club. Ce fut un bel évènement, le beau temps était de la partie.

La commune met à disposition du club un équipement neuf aux normes de la Fédération Française de Football, nous espérons que ces installations donneront au club une nouvelle dynamique. Un terrain d'entraînement a également été réalisé.

Nous en profitons pour remercier les bénévoles qui encadrent les jeunes de ce club.

De gauche à droite : Julia Le Fur Secrétaire générale de la Sous-Préfecture du Havre, Alain Bazille Vice-Président du Département de Seine-Maritime, Laetitia Hanouet Présidente de la JSSL76, Marie-Agnès Poussier-Winsback Députée, Bernard Hoguet Maire, Aline Louisy-Louis Vice-Présidente de la Région Normandie, Laurent Vasset Président de la Communauté d'agglomération Fécamp Caux Littoral, Raynald LEFRANCOIS, représentant de la Ligue de Football de Normandie.

INSTALLATION DE RÉSERVES CONTRE L'INCENDIE (seconde tranche)

Pour se conformer à la réglementation de protection des constructions, nous allons procéder à la seconde tranche de travaux prévus qui consiste en l'installation de 4 nouvelles réserves incendie de 120 m3 aux endroits suivants : au petit hameau, au Fond Pitron, près de la ferme de la famille Loisel et à la ferme des petits ifs. Ces 4 réserves souples seront installées dès Janvier par l'entreprise Delahais qui a été retenue suite à un appel d'offres. Il nous restera ensuite une troisième tranche d'équipements à réaliser pour que l'ensemble de la commune soit couverte.

AGRANDISSEMENT DU CIMETIÈRE

Suite à l'appel d'offres lancé en juin, l'entreprise Delahais a été retenue pour réaliser les travaux d'agrandissement du cimetière qui ont commencé début octobre. Vous pourrez constater que l'entreprise a réalisé un travail de qualité. Le terrain au fond à droite n'est pour l'instant pas aménagé, il servira à un nouvel agrandissement dans 15 ou 20 ans, quand ce sera nécessaire. Un portillon a été posé au fond du parking pour faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite sur la partie nouvellement aménagée.

Parallèlement la commune poursuit l'enherbement des allées de l'ancienne partie du cimetière, dans une démarche de développement durable, faisant de cet endroit un lieu davantage propice au recueillement.

RENOVATION DU MONUMENT AUX MORTS ET DE LA PORTE DE L'EGLISE

Le monument aux morts a été entièrement rénové, il a été sablé puis un produit de protection de la pierre a été appliqué par l'entreprise GUILLOUX. Ensuite, les chaînes ont été repeintes par nos services techniques.

Avant

La porte de l'église a également été lasurée.

Après

Travaux (suite)

ECONOMIES D'ÉNERGIE À SAINT LÉONARD

Comme partout, l'heure est aussi aux économies d'énergie dans la commune ; nous avons déjà réalisé certains investissements et pris certaines décisions :

- Passage en leds des lampadaires de l'éclairage public rue Victor Coviaux, des projecteurs extérieurs de l'église et des projecteurs du stade de foot.

- Rue Victor Coviaux, la puissance d'éclairage est réduite de 50% de 20h00 à 22h00 et de 80% de 22h00 à 6h00.

- Le Conseil municipal a validé le 14 novembre dernier de couper l'éclairage public de 22h30 à 5h30 du matin, excepté sur les routes départementales ainsi que la rue Victor Coviaux qui présente de nombreux obstacles et qui possède déjà un éclairage qui diminue progressivement le soir.

- Des vannes thermostatiques ont été installées sur tous les radiateurs de la mairie.

- La mise en route du chauffage de la mairie et de l'école a été retardée de plus d'un mois (la météo nous a aidé).

- La grande salle de sport de l'espace Marie Madeleine Babin ne sera chauffée cet hiver qu'à 14°C.

Réduction des illuminations de Noël à 2 emplacements : devant la mairie et au rond-point de l'église.

L'ensemble de l'éclairage public sera passé en leds progressivement.

Nous avons aussi décidé de lancer un audit énergétique de l'ensemble de nos bâtiments afin de cibler les investissements prioritaires pour réduire encore plus nos consommations et nous conformer à la loi qui demande une réduction de 40% des consommations d'énergie d'ici 2030.

EFFETS DE LA SÉCHERESSE

Suite aux 3 mois d'été sans pluie et aux températures très élevées, pour la première fois à Saint-Léonard nous avons constaté que de nombreux végétaux n'ont pas résisté à la sécheresse et sont morts. Pour toutes les plantations récentes, une couche de copeaux de bois et un arrosage par semaine par nos agents des services techniques ont permis de les sauver. Il va falloir sélectionner des plantes plus résistantes à la sécheresse. Nous constatons maintenant vraiment le réchauffement climatique, les températures anormalement élevées du mois d'octobre en sont une autre preuve.

INFLUENZA AVIAIRE

Le nombre de foyers d'influenza aviaire hautement pathogène continue de progresser.

Le risque est passé de « modéré » à « élevé ».

Dans un contexte marqué par une persistance inédite du virus et une forte activité migratoire d'oiseaux sauvages, les mesures de prévention sont renforcées et consistent principalement :

- En élevage : mise à l'abri de toutes les volailles

- Pour les activités de chasse :

o Autorisation de transports et d'utilisation d'appelants pour les détenteurs de catégorie 1 uniquement

o Remise en nature du gibier à plumes interdite

Nous vous remercions pour votre vigilance.

FUTURS ATELIERS POUR LES SERVICES TECHNIQUES

Le projet avance comme prévu, la demande de permis de construire a été déposée début novembre, la consultation des entreprises pour les différents lots est en cours.

La commission d'appel d'offres se réunira en janvier 2023 pour étudier les offres et déterminer les entreprises les mieux disantes. Ensuite, le conseil municipal délibèrera pour valider les offres des entreprises retenues.

Donc, si tout va comme prévu, les travaux devraient commencer au printemps 2023.

STOP AUX DÉJECTIONS CANINES ET AUX CHIENS ERRANTS

Nous constatons des chiens errants dans la commune qui sont souvent à la source de déjections canines ici et là. Récemment, certaines ont été retrouvées au pied du monument aux morts dans le cimetière, lieu de recueillement interdit aux animaux.

Les services techniques déplorent par ailleurs l'incivisme de certaines personnes qui même chien tenu en laisse, ne ramassent pas les déjections de leur animal de compagnie. Imaginez les conséquences lors de l'intervention des agents techniques pour un débroussaillage ou une tonte !

Ce sont des actes irrespectueux !

Nous reconnaissons que la grande majorité d'entre vous respectent les bonnes pratiques mais nous exigeons des autres qu'ils ramassent ces déjections canines, pour le respect d'autrui.

Malheureusement, des sanctions pourront être appliquées dans le cas contraire.

Nous en profitons également pour demander à ce que vos chiens soient tenus en laisse lors de vos promenades afin d'éviter tout problème au contact d'autres animaux et de garantir la sécurité sur la route.

LA CHARTE DU BON MAÎTRE

Art 1
Dans le village, je tiens mon chien en laisse.

Art 2
Mon chien est identifié
par puce électronique ou tatouage.

Art 3
Durant mes promenades avec mon chien,
j'ai toujours avec moi un
ou plusieurs sachets ramasse-crottes.

Art 4
Je laisse mon chien à la porte des magasins
d'alimentation.

Art 5
Je ramasse les déjections
de mon chien sur la voie publique.

Art 6
Je respecte le voisinage et fais le nécessaire
pour que mon chien n'aboie pas sans raison.

Art 7
Mon chien est régulièrement vacciné,
son carnet de vaccination le prouve.
Il est régulièrement vermifugé.

Art 8
Je prends toutes les dispositions nécessaires
pour que mon chien ne divague pas
dans le village.

Art 9
Je fais la promotion de l'action
« Charte du bon maître et du chien citoyen »
auprès de mes amis, de ma famille
et de mes voisins.

Art 10
Je permets ainsi à mon chien
d'être accepté et aimé par tous.

École

Durant la période des grandes vacances la commune a pu faire réaliser des travaux de réfection de peinture dans l'école pour les classes 3 et 4. Les enseignantes ainsi que les élèves ont pu faire leur rentrée dans des locaux agréables.

Sophie RIOULT
Adjointe aux affaires scolaires

La municipalité remercie sincèrement
le club des jeunes d'antan
pour leur implication qui cette année
encore organise
une distribution
de chocolats de Noël
auprès des enfants
de l'école
le 16 Décembre
à la sortie des classes.

SPECTACLE DE NOEL

En raison de la pandémie, malheureusement les enfants de l'école n'ont pas eu l'année dernière la possibilité de participer au spectacle de Noël offert par la municipalité. Ce spectacle de magie est donc reporté au 15 Décembre . Les enfants pourront assister dans un premier temps à des numéros spectaculaires et ensuite participer activement sur scène avec le magicien. Pour terminer, un bouquet final se déroulera sous une musique enjouée faisant de ce moment un instant de fête.

LA SEMAINE DU GOÛT

Un grand merci à François notre cuisinier qui s'est encore investi cette année pour offrir aux enfants des menus de qualité pendant cette semaine du goût. Basée cette année sur le thème de la couleur, les enfants étaient tous très contents. Ils ont pu pour certains d'entre eux participer avec Florence lors du temps de garderie à la création de travaux de peinture pour décorer la cantine.

Affaires sociales

Bernadette MALANDAIN
Adjointe aux affaires sociales

ACHAT GROUPE DE FIOUL

Déjà trois ans que ce service est proposé à nos concitoyens qui se chauffent au fioul.

Suite au succès rencontré et au gain financier qu'il représente pour nos administrés qui se chauffent au fioul, les membres du CCAS ont décidé de reconduire l'achat groupé de cette énergie pour 2023.

Voici les dates retenues :

• 04 février • 08 avril • 24 juin •
• 23 septembre • 25 novembre •

Nous rappelons à nos administrés qu'ils peuvent s'inscrire à tout moment de l'année.

Il nous a semblé intéressant de faire un bilan de ces 3 dernières années :

30/11/2019 : 7 foyers pour 4700 l
01/02/2020 : 1 foyer pour 700 l
25/04/2020 : 8 foyers pour 7100 l
28/08/2020 : 8 foyers pour 7000 l
28/11/2020 : 6 foyers pour 4700 l
06/02/2021 : 8 foyers pour 6000 l
17/04/2021 : 16 foyers pour 13600 l
26/06/2021 : 6 foyers pour 6200 l
25/09/2021 : 8 foyers pour 6400 l
27/11/2021 : 9 foyers pour 6550 l
09/04/2022 : 9 foyers pour 6100 l
25/06/2022 : 10 foyers pour 7300 l
24/09/2022 : 18 foyers pour 15550 l

DES CONSEILS POUR VOS TRAVAUX DE RÉNOVATION

L'Agglomération vous propose de rencontrer des conseillers de l'Espace France Rénov, qui pourront vous informer et vous guider si vous avez des travaux de rénovation dans votre logement. Qu'il s'agisse du choix des matériaux, de l'analyse des devis, des aides financières possibles, ces professionnels vous conseilleront gratuitement.

Pour les rencontrer, des permanences sont organisées sur rendez-vous à Fécamp, à la Maison des projets située Pourtour du Marché, les 2ème et 4ème vendredis du mois, de 9h à 12h30, et le 1er lundi de 13h30 à 16h30.

Une permanence dédiée à l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) a lieu sur rendez-vous) le 3ème lundi du mois à l'Agglomération au 825, route de Valmont à Fécamp. Elle s'adresse plus particulièrement aux propriétaires occupants à faibles ressources souhaitant faire des travaux de rénovation ou de maintien à l'autonomie.

Pour prendre rendez-vous ou obtenir un renseignement par téléphone et mail : 02 32 08 13 10 ou eie@inhari.fr

VISITE D'UN ERGOTHÉRAPEUTE À DOMICILE

Vous pouvez bénéficier d'une visite à domicile **GRATUITE** d'un ergothérapeute afin d'obtenir des conseils pour l'aménagement de votre domicile.

N'hésitez pas à contacter votre CLIC pour plus de renseignements :

Association ACOMAD,
13 quai Bérigny, 76400 Fécamp
02.35.27.18.18
reseauclic@acomad.asso.fr

POUR VOUS DÉPLACER, PENSEZ À COVOITURER !

L'Agglomération Fécamp Caux Littoral propose désormais une solution de covoiturage afin de répondre aux différents besoins en mobilité de la population. Ainsi, elle a développé, en partenariat avec l'opérateur spécialisé Karos, une application de covoiturage.

L'application Karos est spécialisée dans les covoiturages de courte distance du quotidien, essentiellement « domicile-travail » mais peut aussi concerner les trajets liés aux courses, études…

Cette solution de covoiturage s'adresse à tous les habitants de l'Agglomération de plus de 18 ans ayant besoin de se déplacer sur le territoire. Elle a pour principaux objectifs de :

- faciliter les déplacements des habitants du territoire, notamment ceux qui ne disposent pas de véhicule
- concourir à la réduction d'émission de gaz à effet de serre
- améliorer la qualité de vie et le pouvoir d'achat des citoyens
- se déplacer dans la convivialité !

L'Agglomération apporte son soutien financier aux covoiturages organisés via Karos :

- le conducteur est rétribué à hauteur de 2 € par covoituré par trajet jusqu'à 20 km (plus 10 centimes du km au-delà de 20 km)

- les covoiturés (passagers) participent à hauteur de 1 € par trajet, applicable pour les itinéraires dont l'origine ou la destination est dans l'Agglomération (plus 10 centimes du km au-delà de 20 km)

- l'Agglomération finance 1 € par trajet (dans la limite d'un aller-retour par jour).

Envie de covoiturer ? C'est très simple ! Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application Karos, de créer un compte, de renseigner un trajet et des horaires. L'application vous proposera alors de contacter des covoitureurs ayant les mêmes habitudes de déplacement que vous !

HANDI'BUS AGGLO, UN NOUVEAU SERVICE DE TRANSPORT

Pour faciliter les déplacements des personnes en situation de handicap, l'Agglomération Fécamp Caux Littoral a lancé, au printemps dernier, le nouveau service public de transport « Handi'bus Agglo », sur les 33 communes du territoire intercommunal.

Un véhicule adapté permet de transporter en sécurité les personnes souffrant de handicap. Les voyageurs sont emmenés d'une adresse à une autre, selon leurs besoins. Par exemple, le chauffeur du véhicule vient chercher les voyageurs devant chez eux et les emmène chez le kinésithérapeute, à un magasin, etc… Il peut s'agir d'un trajet à Fécamp intra-muros ou entre les communes de l'Agglomération.

Ce service de transport est accessible :

- Aux personnes en fauteuil roulant titulaires d'une carte mobilité inclusion invalidité (ou carte invalidité).

- Aux personnes semi-valides titulaires d'une carte mobilité inclusion invalidité avec la mention « besoin d'accompagnement » ou « besoin d'accompagnement cécité ».

Le service fonctionne du lundi au samedi, de 5h30 à 21h, et le dimanche, de 7h30 à 20h30, sur réservation. Le tarif est le même pour tous les voyages : 0,50 € le titre unitaire, 4 € les 10 voyages, 15 € l'abonnement mensuel et 150 € l'abonnement annuel. Pour utiliser Handi'Bus Agglo, il est nécessaire de remplir au préalable un formulaire d'inscription disponible en mairie, à l'Agglomération, chez Keolis Seine Maritime ou en ligne sur https://www.ficibus.com/handi-bus-agglo.

Lorsque l'inscription est validée, les voyageurs accèdent à la plateforme de réservation en ligne. La réservation peut aussi être faite par téléphone ou via le service ELIOZ (transcription pour les sourds et malentendants).

Pour plus de renseignements, contactez Keolis Seine Maritime, délégataire de l'Agglomération, au 02 35 28 19 88 ou sur contact@ficibus.com.

Informations

UN NOUVEAU DEFIBRILLATEUR SUR LA COMMUNE

La salle Henri Lambert et la salle Marie-Madeleine Babin sont à présent dotés de défibrillateurs neufs.

Un troisième défibrillateur a été ajouté à la chapelle de Grainval.

Un distributeur de pizzas fraîches et artisanales a été installé mi-septembre près de la salle Marie-Madeleine BABIN. C'est Monsieur Steve SANSON qui possède l'entreprise LGS Pizz sur la commune des Loges, qui a souhaité s'installer sur notre commune. Le succès est au rendez-vous, signe que ce service répond à une demande.

Le distributeur de légumes frais est toujours d'actualité, nous espérons que le projet de Monsieur Carpentier pourra voir le jour en 2023.

Enfin, nous souhaitions qu'un distributeur de pain puisse s'installer. Les différents contacts pris avec des professionnels n'ont pas abouti ; nous sommes donc ouverts à toute proposition.

A QUOI SERVENT LES REDEVANCES DE L'AGENCE DE L'EAU PRELEVEES SUR NOS FACTURES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité ou la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour améliorer les performances des stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'assainissement et d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions, améliorer le fonctionnement naturel des rivières…

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

Les montants d'aide indiqués sont hors Plan de Relance, plan financé par les crédits de l'Etat (63,9 millions d'euros) et non par les redevances de l'agence de l'eau.

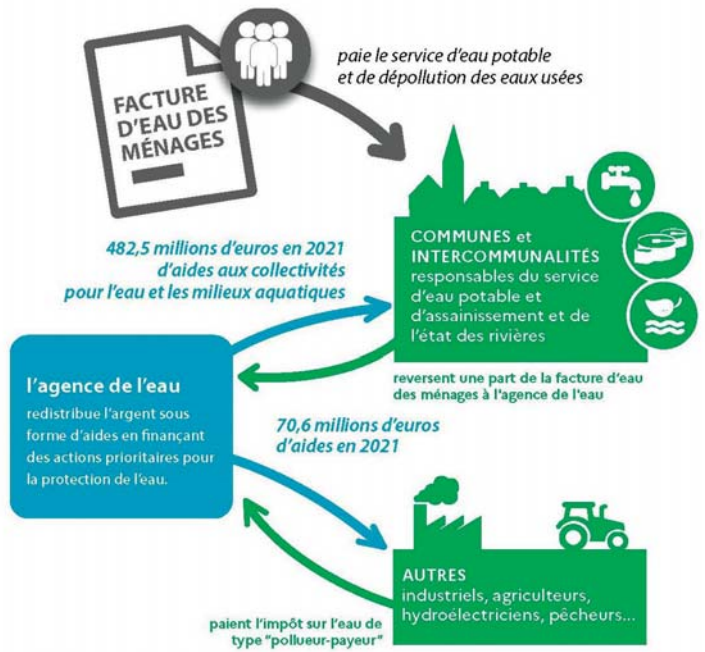

Les montants d'aide indiqués sont hors Plan de Relance, plan financé par les crédits de l'Etat (63,9 millions d'euros) et non par les redevances de l'agence de l'eau.

BON ANNIVERSAIRE DURAND IMPRIMEURS !

Vendredi 14 octobre 2022, à 18h32, la 5ème génération chez Durand Imprimeurs passait la main à la 6ème génération !

L'entreprise familiale fêtait ses 190 ans ; depuis 1832 six générations se succédèrent.

- Louis-Léopold Durand, 1ère génération, publiciste, auteur dramatique et chansonnier, mais aussi rédacteur et imprimeur, développa l'imprimerie du Journal de Fécamp en plein centre-ville.
- Marie-Léopold Durand, 2ème génération, prit la suite très jeune et développa l'impression d'autres livres que le Journal.
- Emile Durand, 3ème génération, arriva à un moment où la mode parisienne battait son plein et généra une demande de cartons d'emballage.
- Jean-Pierre Durand, 4ème génération, continua à développer l'impression d'ouvrages et d'imprimés de labeur ; pour autant, l'industrie maritime fécampoise et normande attira son attention et lui vint l'idée de se tourner vers l'impression d'étiquettes papier.
- Jean-Emile Durand, 5ème génération, continua avec la production d'étiquettes adhésives, faisant évoluer l'imprimerie de la composition manuelle à l'ère du numérique.

- Pierre-Emile Durand, 6ème génération, reprend aujourd'hui le flambeau, passionné depuis son plus jeune âge et compte bien développer les synergies techniques et commerciales pour assurer et faire grandir l'entreprise vers un outil industriel de production durable.

La devise historique et marque de fabrique de Durand Imprimeurs est « **Labore Durat Fama** », ce qui signifie « ***La renommée dure par le travail*** » ; le travail mérite d'être un pilier essentiel dans la construction de chacun.

En 2022, l'histoire de Durand imprimeurs va continuer sur du développement, des choix stratégiques, des recrutements, des investissement matériels innovants, des réductions d'impacts environnementaux, des nouveaux supports, des matières recyclées, des labellisations (comme Imprim'Vert, Print Environnement, French Fab, Print in France), des engagements dans les groupements métiers (comme le GMI, Imprifrance), des réflexions RSE.

RANDONNEE AGRICOLE ORGANISÉE DANS LE CADRE DE L'OPÉRATION GRAND SITE

Treize communes du littoral et de l'arrière-pays du littoral de la Côte d'Albâtre concernées par la forte fréquentation de touristes se sont engagées depuis 2013 dans une réflexion active pour la mise en place d'une "Opération Grand Site" dont la raison première est la préservation d'un monument naturel mondialement connu : les falaises d'Etretat. Il s'agit d'un **projet de développement durable et local** ouvert à plusieurs thématiques (paysage, déplacements, loisirs de nature, aménagements, tourisme, risques, ...).

La démarche doit permettre de concilier l'accueil d'un grand nombre de visiteurs, la préservation d'un site remarquable et fragile et le cadre de vie des habitants. Elle doit aboutir à un aménagement et une gestion durable de ce territoire singulier.

Les principaux objectifs identifiés de cette opération sont :

• restaurer la **qualité paysagère** du site,

• soutenir les activités agricoles qui participent au maintien des paysages,

• protéger et valoriser ce qui participe à "**l'esprit des lieux**" : patrimoine bâti et naturel, culture locale, agriculture, spécificités locales...

• élaborer une stratégie pour **gérer la fréquentation touristique** et limiter les impacts sur le paysage et les milieux naturels,

• offrir au public un **accueil de** qualité, pédagogique et en adéquation avec les attentes des touristes,

• mettre en place une politique de gestion locale pérenne, en s'appuyant sur une structure porteuse,

• faire en sorte que les mesures adoptées bénéficient au développement local des communes et au **bien-être des habitants**.

Dans ce cadre, une randonnée agricole a été organisée le 1er octobre, ce fut l'occasion de visiter l'exploitation de Xavier Paillette, l'un de nos agriculteurs présents sur la commune et de faire davantage connaissance avec ce métier aux multiples facettes bien souvent méconnues.

DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE

Dans le cadre de sa politique en faveur des économies d'énergie et de lutte contre le gaspillage, la commune propose à ses administrés qui le souhaitent de ne plus recevoir le bulletin municipal sous format papier, celui-ci étant par ailleurs consultable en ligne sur le site internet de la commune.

Si vous êtes intéressé par cette démarche, vous pouvez nous remettre le formulaire ci-contre.

FORMULAIRE D'ABANDON DE RECEPTION BULLETIN SOUS FORMAT PAPIER

Je, soussigné .....

domicilié.....

o Souhaite ne plus recevoir le bulletin sous format papier .....
o Souhaite être informé par courriel de la parution d'un nouveau bulletin à l'adresse suivante :

.....@.....

2022 | Calendrier 2023 - Premier Semestre

Décembre			Janvier			Février			Mars			Avril			Mai			Juin		
1	J	EMBALLAGES RECYCLABLES	1	D		1	M		1	M		1	S		1	L	18	1	J	EMBALLAGES RECYCLABLES
2	V		2	L	1	2	J		2	J		2	D		2	M	ORDURES MENAGERES	2	V	
3	S		3	M	ORDURES MENAGERES	3	V		3	V		3	L	14	3	M		3	S	
4	D		4	M		4	S		4	S		4	M	ORDURES MENAGERES	4	J	EMBALLAGES RECYCLABLES	4	D	
5	L	49	5	J		5	D		5	D		5	M		5	V		5	L	23
6	M	ORDURES MENAGERES	6	V		6	L	6	6	L	10	6	J	EMBALLAGES RECYCLABLES	6	S		6	M	ORDURES MENAGERES
7	M		7	S		7	M	ORDURES MENAGERES	7	M	ORDURES MENAGERES	7	V		7	D		7	M	
8	J		8	D		8	M		8	M		8	S		8	L	19	8	J	
9	V		9	L	2	9	J	EMBALLAGES RECYCLABLES	9	J	EMBALLAGES RECYCLABLES	9	D		9	M	ORDURES MENAGERES	9	V	
10	S		10	M	ORDURES MENAGERES	10	V		10	V		10	L	15	10	M		10	S	
11	D		11	M		11	S		11	S		11	M	ORDURES MENAGERES	11	J		11	D	
12	L	50	12	J	EMBALLAGES RECYCLABLES	12	D		12	D		12	M		12	V		12	L	24
13	M	ORDURES MENAGERES	13	V		13	L	7	13	L	11	13	J		13	S		13	M	ORDURES MENAGERES
14	M		14	S		14	M	ORDURES MENAGERES	14	M	ORDURES MENAGERES	14	V		14	D		14	M	
15	J	EMBALLAGES RECYCLABLES	15	D		15	M		15	M		15	S		15	L	20	15	J	EMBALLAGES RECYCLABLES
16	V		16	L	3	16	J		16	J		16	D		16	M	ORDURES MENAGERES	16	V	
17	S		17	M	ORDURES MENAGERES	17	V		17	V		17	L	16	17	M		17	S	
18	D		18	M		18	S		18	S		18	M	ORDURES MENAGERES	18	J	EMBALLAGES RECYCLABLES	18	D	
19	L	51	19	J		19	D		19	D		19	M		19	V		19	L	25
20	M	ORDURES MENAGERES	20	V		20	L	8	20	L	12	20	J	EMBALLAGES RECYCLABLES	20	S		20	M	ORDURES MENAGERES
21	M		21	S		21	M	ORDURES MENAGERES	21	M	ORDURES MENAGERES	21	V		21	D		21	M	
22	J		22	D		22	M		22	M		22	S		22	L	21	22	J	
23	V		23	L	4	23	J	EMBALLAGES RECYCLABLES	23	J	EMBALLAGES RECYCLABLES	23	D		23	M	ORDURES MENAGERES	23	V	
24	S		24	M	ORDURES MENAGERES	24	V		24	V		24	L	17	24	M		24	S	
25	D		25	M		25	S		25	S		25	M	ORDURES MENAGERES	25	J		25	D	
26	L	52	26	J	EMBALLAGES RECYCLABLES	26	D		26	D		26	M		26	V		26	L	26
27	M	ORDURES MENAGERES	27	V		27	L	9	27	L	13	27	J		27	S		27	M	ORDURES MENAGERES
28	M		28	S		28	M	ORDURES MENAGERES	28	M	ORDURES MENAGERES	28	V		28	D		28	M	
29	J	EMBALLAGES RECYCLABLES	29	D					29	M		29	S		29	L	22	29	J	EMBALLAGES RECYCLABLES
30	V		30	L	5				30	J		30	D		30	M	ORDURES MENAGERES	30	V	
31	S		31	M	ORDURES MENAGERES				31	V					31	M				

Lors des jours fériés, les ramassages sont effectués normalement sauf les 1er janvier, 1er mai et 25 décembre (ramassage reporté au lendemain).

— **ORDURES MÉNAGÈRES** (conteneurs gris) : enlèvement des déchets domestiques **UNE FOIS PAR SEMAINE, LE MARDI MATIN – à sortir la veille au soir après 20 h** (sauf le hameau des Hogues qui est ramassé le mercredi matin avec FROBERVILLE, l'impasse des Marettes ramassée avec YPORT le lundi matin et le vendredi matin).

— **EMBALLAGES RECYCLABLES** (conteneurs jaunes) : enlèvement des emballages (bouteilles en plastiques, boîtes métalliques, boîtes et suremballages en carton, journaux, publicités **A METTRE EN VRAC DANS LES CONTENEURS), UNE SEMAINE SUR DEUX** (semaines paires), LE JEUDI MATIN pour l'ensemble de la commune – **à sortir la veille au soir après 20 h.**

DÉCHETTERIE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION FÉCAMP CAUX LITTORAL D'ÉPREVILLE :

Horaires d'ouverture du 1er avril au 30 septembre : lundi, mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h / mardi, jeudi, vendredi de 14 h à 19 h / samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h / dimanche fermeture actuellement.

Horaires d'hiver du 1er octobre au 31 mars : fermeture à 18 h au lieu de 19 h.

FERMETURE DE LA DÉCHETTERIE LORS DES JOURS FÉRIÉS (ainsi que le 24 et 31 décembre). Tél. déchetterie 02.35.29.28.98.

Pour tous renseignements en cas de jour férié, voir sur le site de la Communauté d'Agglomération Fécamp Caux Littoral : www.agglo-fecampcauxlittoral.fr ou par téléphone au 02.35.10.48.48

Calendrier 2023 - Second Semestre

2024

Juillet			Août			Septembre			Octobre			Novembre			Décembre			Janvier		
1	S		1	M	ORDURES MENAGERES	1	V		1	D		1	M		1	V		1	L	1
2	D		2	M		2	S		2	L	40	2	J	EMBALLAGES RECYCLABLES	2	S		2	M	ORDURES MENAGERES
3	L	27	3	J		3	D		3	M	ORDURES MENAGERES	3	V		3	D		3	M	
4	M	ORDURES MENAGERES	4	V		4	L	36	4	M		4	S		4	L	49	4	J	
5	M		5	S		5	M	ORDURES MENAGERES	5	J	EMBALLAGES RECYCLABLES	5	D		5	M	ORDURES MENAGERES	5	V	
6	J		6	D		6	M		6	V		6	L	45	6	M		6	S	
7	V		7	L	32	7	J	EMBALLAGES RECYCLABLES	7	S		7	M	ORDURES MENAGERES	7	J		7	D	
8	S		8	M	ORDURES MENAGERES	8	V		8	D		8	M		8	V		8	L	2
9	D		9	M		9	S		9	L	41	9	J		9	S		9	M	ORDURES MENAGERES
10	L	28	10	J	EMBALLAGES RECYCLABLES	10	D		10	M	ORDURES MENAGERES	10	V		10	D		10	M	
11	M	ORDURES MENAGERES	11	V		11	L	37	11	M		11	S		11	L	50	11	J	EMBALLAGES RECYCLABLES
12	M		12	S		12	M	ORDURES MENAGERES	12	J		12	D		12	M	ORDURES MENAGERES	12	V	
13	J	EMBALLAGES RECYCLABLES	13	D		13	M		13	V		13	L	46	13	M		13	S	
14	V		14	L	33	14	J		14	S		14	M	ORDURES MENAGERES	14	J	EMBALLAGES RECYCLABLES	14	D	
15	S		15	M	ORDURES MENAGERES	15	V		15	D		15	M		15	V		15	L	3
16	D		16	M		16	S		16	L	42	16	J	EMBALLAGES RECYCLABLES	16	S		16	M	ORDURES MENAGERES
17	L	29	17	J		17	D		17	M	ORDURES MENAGERES	17	V		17	D		17	M	
18	M	ORDURES MENAGERES	18	V		18	L	38	18	M		18	S		18	L	51	18	J	
19	M		19	S		19	M	ORDURES MENAGERES	19	J	EMBALLAGES RECYCLABLES	19	D		19	M	ORDURES MENAGERES	19	V	
20	J		20	D		20	M		20	V		20	L	47	20	M		20	S	
21	V		21	L	34	21	J	EMBALLAGES RECYCLABLES	21	S		21	M	ORDURES MENAGERES	21	J		21	D	
22	S		22	M	ORDURES MENAGERES	22	V		22	D		22	M		22	V		22	L	4
23	D		23	M		23	S		23	L	43	23	J		23	S		23	M	ORDURES MENAGERES
24	L	30	24	J	EMBALLAGES RECYCLABLES	24	D		24	M	ORDURES MENAGERES	24	V		24	D		24	M	
25	M	ORDURES MENAGERES	25	V		25	L	39	25	M		25	S		25	L	52	25	J	EMBALLAGES RECYCLABLES
26	M		26	S		26	M	ORDURES MENAGERES	26	J		26	D		26	M	ORDURES MENAGERES	26	V	
27	J	EMBALLAGES RECYCLABLES	27	D		27	M		27	V		27	L	48	27	M		27	S	
28	V		28	L	35	28	J		28	S		28	M	ORDURES MENAGERES	28	J	EMBALLAGES RECYCLABLES	28	D	
29	S		29	M	ORDURES MENAGERES	29	V		29	D		29	M		29	V		29	L	5
30	D		30	M		30	S		30	L	44	30	J	EMBALLAGES RECYCLABLES	30	S		30	M	ORDURES MENAGERES
31	L	31	31	J					31	M	ORDURES MENAGERES				31	D		31	M	

Lors des jours fériés, les ramassages sont effectués normalement sauf les 1er janvier, 1er mai et 25 décembre (ramassage reporté au lendemain).

— **ORDURES MÉNAGÈRES** (conteneurs gris) : enlèvement des déchets domestiques **UNE FOIS PAR SEMAINE, LE MARDI MATIN – à sortir la veille au soir après 20 h** (sauf le hameau des Hogues qui est ramassé le mercredi matin avec FROBERVILLE, l'impasse des Marettes ramassée avec YPORT le lundi matin et le vendredi matin).

— **EMBALLAGES RECYCLABLES** (conteneurs jaunes) : enlèvement des emballages (bouteilles en plastiques, boîtes métalliques, boîtes et suremballages en carton, journaux, publicités **A METTRE EN VRAC DANS LES CONTENEURS), UNE SEMAINE SUR DEUX** (semaines paires), LE JEUDI MATIN pour l'ensemble de la commune – **à sortir la veille au soir après 20 h.**

LUTTE CONTRE LE BRUIT DE VOISINAGE

Par arrêté de la Préfecture de Seine-Maritime en date du 16 octobre 2017, l'article 7 de l'arrêté DPS/ARS n° 2014/101 du 8 octobre 2014, relatif à la lutte contre le bruit de voisinage dans le département de Seine-Maritime a été **abrogé et remplacé par de nouvelles dispositions :**

Les activités bruyantes effectuées par des particuliers, telles que la rénovation, le bricolage et le jardinage, réalisées à l'aide d'outils ou d'appareils tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, bétonnières, compresseurs à air ou haute pression, etc…, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage **ne peuvent être effectuées**, sauf intervention urgente, **à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que** :

- Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 20 h ;
- Les samedis de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h ;
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Merci de les respecter pour le bien-être de tous.

Liste des associations et des présidents

ALBATRE CLUB POKER
M. MARS Fabien - contact téléphone 06 03 48 30 40

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS
M. AUBOIN Didier - contact téléphone 02.35.29.92.54

ASSOCIATION ECOL'LÉO
Mme DUHAYON Blandine - contact téléphone 06.18.08.25.64

ASSOCIATION D'EDUCATION POPULAIRE SAINTE-BERNADETTE
Mme Nicole CARPENTIER - contact téléphone 06.16.51.47.73
et Mme Sylviane BREARD - contact téléphone 06.61.64.11.88

ASSOCIATION SPORTIVE DE SAINT-LEONARD (A.S.S.L.)
M. DESJARDINS Jean-François - contact téléphone 02.35.28.54.93

SECTION CYCLO, V.T.T. ET MARCHE
M. AUBOIN Didier - contact téléphone 02.35.29.92.54

CERCLE SPORTS LOISIRS (C.S.L.)
M. LECOINTRE Xavier- contact téléphone 06.32.94.40.27

CLUB DES JEUNES D'ANTAN DE SAINT-LEONARD
Mme CADINOT Claudine - contact téléphone 02.35.28.20.77

CONFRERIE
M. REAUX Michel - contact téléphone 06.32.98.99.54

DOJO SAINT-LEONARD
M. JACOB Romain - contact téléphone 06.11.14.11.74

FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'ALGERIE, MAROC ET TUNISIE (F.N.A.C.A.)
Mme BONNEVILLE Renée - contact téléphone 02.35.28.45.53

GYM CLUB DE SAINT-LEONARD
Mme LEVARAY Catherine - contact téléphone 06.17.91.31.10

JEUNESSE SPORTIVE SAINT-LEONARD 76 (J.S.S.L.76)
Mme HANOUET Laëtitia - contact téléphone 06.36.84.07.26

LES AMIS DE LA CHAPELLE DE GRAINVAL
M. CROCHEMORE Michel - contact téléphone 02.35.29.14.67

LOISIR PETANQUE SAINT-LEONARD
M. VARIN Pascal – contact téléphone 06.48.55.99.37

SAINT-LEONARD HANDBALL (S.L.H.B.)
M. LEGAY FOULON Romain - contact téléphone 06.50.89.06.32

SAINT-LEONARD SERVICES
M. BALIER Victor - contact téléphone 06.82.09.25.24

SCRABBLE CÔTE D'ALBÂTRE
Mme GROULT Marie-Noëlle - contact téléphone 06.19.29.26.28

TENNIS CLUB MUNICIPAL
M. DENEUVE Gérard - contact téléphone 02.35.28.16.25

TRAVERSÉES MUSICALES
M. ROLLET Claude - contact téléphone 02.35.28.51.69

Calendrier des manifestations de janvier à juin 2023

Pendant la période des travaux de construction des ateliers techniques, aucun vide-grenier ne pourra être organisé

• Samedi 7 janvier
Vœux de la municipalité salle Henri Lambert

• Jeudi 12 janvier
Repas mensuel du Club des Jeunes d'Antan
salle Henri Lambert

• Jeudi 26 janvier
Concours de manille du Club des Jeunes d'Antan
salle Henri Lambert

• Dimanche 29 janvier
Repas du Club des Jeunes d'Antan offert aux aînés de la commune salle Henri Lambert

• Dimanche 5 février
Présentation du livre de la commune réalisé par M. Pierre MOLKHOU salle Henri Lambert

• Jeudi 9 février
Repas mensuel du Club des Jeunes d'Antan
salle Henri Lambert

• Dimanche 12 février
Repas dansant de la Saint Valentin
du Club des Jeunes d'Antan salle Henri Lambert

• Jeudi 23 février
Concours de manille du Club des Jeunes d'Antan
salle Henri Lambert

• Samedi 4 mars
Loto d'Ecol'Léo salle Henri Lambert

• Jeudi 9 mars
Repas mensuel du Club des Jeunes d'Antan
salle Henri Lambert

• Vendredi 17 mars
Loto du Tennis Club Municipal salle Henri Lambert

• Dimanche 19 mars
Cérémonie commémorative
au monument aux morts

• Jeudi 23 mars
Concours de manille du Club des Jeunes d'Antan
salle Henri Lambert

• Dimanche 26 mars
Repas offert aux Aînés de la commune
par la municipalité à la salle Henri Lambert

• Samedi 1er avril
Concert organisé par la commune
salle Henri Lambert

• Jeudi 13 avril
Repas mensuel du Club des Jeunes d'Antan
salle Henri Lambert

• Jeudi 23 avril
Repas dansant du Club des Jeunes d'Antan
salle Henri Lambert

• Jeudi 27 avril
Concours de manille du Club des Jeunes d'Antan
salle Henri Lambert

• Lundi 1er mai
Remise de diplômes d'honneur du travail
aux récipiendaires par la municipalité
salle Henri Lambert

• Lundi 8 mai
Cérémonie commémorative
au monument aux morts

• Jeudi 11 mai
Repas mensuel du Club des Jeunes d'Antan
salle Henri Lambert

• Dimanche 14 mai
Bal de printemps n°6 par Traversées Musicales
salle Henri Lambert

• Jeudi 25 mai
Concours de manille du Club des Jeunes d'Antan
salle Henri Lambert

• Vendredi 2 juin
Loto du Club des Jeunes d'Antan
salle Henri Lambert

• Jeudi 8 juin
Repas mensuel du Club des Jeunes d'Antan
salle Henri Lambert

• Jeudi 22 juin
Concours de manille du Club des Jeunes d'Antan
salle Henri Lambert

Saint-Léonard Services

L'association continue tranquillement son développement, les adhérents sont de plus en plus nombreux et toujours aussi satisfaits ; nous devons en partie notre développement à la qualité de travail de nos salariés.

Nous comptons maintenant quatre salariés:

- Christelle Carpentier depuis 2016
- Bruno Leclerc depuis 2016
- Cathy Cuvier depuis 2021
- Ludivine Cribelier depuis 2022

Compte tenu de l'augmentation des coûts, nous allons envisager une légère augmentation des prestations ; elles interviendront à la suite de notre Assemblée Générale.

Je profite de ce message pour remercier nos clients pour leur fidélité, le personnel pour leur sérieux et la qualité de leur travail quotidien. Je profite aussi pour remercier les membres du bureau qui œuvre quotidiennement pour la qualité des services qui vous sont apportés quotidiennement.

Merci à tous
et bonne fin d'année…

Hommage

Ce bulletin rend hommage à Monsieur Claude Laperdrix, conseiller municipal de 2001 à 2014 et fortement impliqué dans la vie associative de notre commune.

Marie-France MOIGNOT
Adjointe aux affaires associatives,
sportives et culturelles

ORGANISATION D'UN CONCERT EN 2023

Une prestation musicale organisée par la Municipalité aura lieu au début du printemps, le samedi 1er avril 2023.

Ce concert a pu être envisagé grâce à la proposition de monsieur Pierre GOSSELIN, grand fan et ami du groupe **"Ricky NORTON et GUITAR EXPRESS"**.

L'histoire de **GUITAR EXPRESS** est de loin le meilleur groupe français actuel en matière de musique instrumentale du style des **SHADOWS**.

C'est un spectacle à ne pas manquer ; vous pourrez vous plonger dans les années 60 rock and roll et voir le fameux jeu de scène que les fans ont surnommé "le pas shadows"."

Le prix d'entrée est fixé à 10 €, une consommation comprise. Les réservations se feront en mairie.

ASSL Cyclotourisme et Marche

La section est en deuil. Claude LAPERDRIX, notre emblématique président est décédé le 5 septembre rejoignant son épouse Nicole disparue en 2020 ; ses obsèques ont eu lieu le 13 septembre en présence de ses nombreux amis venus lui rendre un dernier hommage.

Claude avait créé la section en 1974, il y a pratiquement un demi-siècle, sous la présidence de J.C Omont avec son ami B. Beux, président depuis 1983 lors de la création des sections. Claude était la cheville ouvrière de la section, toujours disponible malgré sa profession de routier, la préparation des brevets hebdomadaires, les déplacements chez nos amis des clubs voisins, Paris Fécamp, Levallois Honfleur et bien d'autres, son temps n'était pas compté et toujours dans la bonne humeur, il ouvrait sa porte à tous, la preuve avec le garage bar ; il aimait partager la troisième mi-temps. Claude tu resteras à jamais dans nos cœurs, merci pour tout ce que tu as fait. La section renouvelle ses sincères condoléances à ses enfants et toute sa famille.

La saison se termine, les cyclos (20 licenciés) auront parcouru 29845 kms, une année propice pour la pratique du cyclotourisme avec une météo clémente, le principe étant le plaisir de se retrouver dans une ambiance conviviale. Jean Pierre, Salah et Jean François étaient présents à la semaine fédérale de LOUDEAC, surpris par le dénivelé des côtes d'Armor avec le Mur de Bretagne et la cité de Pontivy. Durant l'hiver, les cyclos continueront de pratiquer leur passion si le temps le permet. Rendez-vous en février pour le départ de la saison 2023.

Du 31 juillet au 6 août, 3 marcheuses ont participé à la semaine fédérale de LOUDEAC dans les côtes d'Armor. Dominique, Eliane et Marie-Lise ont parcouru une quarantaine de kilomètres en visitant Carnac (fermes ostréicoles, dolmens, et menhirs), Carnöet avec la vallée des Saints, le lac de Guerledan et le château de Quintin.

Le 24 septembre, Jean Claude, Marie-France, Marylène et Marie-Lise ont effectué la randonnée nocturne l'Annouvillaise sous une pluie incessante. La marche rose du 16 octobre a eu un véritable succès puisque la majeure partie de la section était présente.

L'assemblée générale est prévue le 11 décembre à 10h30 salle Henri Lambert. Les personnes intéressées par la pratique du cyclotourisme ou de la marche seront les bienvenues.

La section vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2023.

Confrérie

Dimanche 6 novembre a eu lieu le changement partiel de la confrérie à l'occasion de la Saint-Léonard. 3 nouveaux frères intègrent la confrérie :

- Jean-François Desjardins
- Yves Duparc
- Pierre-Dominique Thierry

N'ayant pas trouvé de remplaçant, je garde ma place de Mayre.

La nouvelle confrérie est composée de :

- Michel Réaux Mayre
- 1er frère : Jean-François Desjardins
- 2ème frère : Didier Aubouin
- 3ème frère : Jean-Pierre Poignant
- 4ème frère : Jean Dessolle
- 5ème frère : Pierre Dominique Thierry
- 6ème frère : Yves Duparc

Durant ces deux dernières années, nous avons participé à 36 inhumations.

Je profite de ce bulletin pour renouveler mes sincères condoléances à toutes ces familles en deuil.

Michel RÉAUX
Mayre.

DOJO Saint-Léonard Judo

Les judokas du Dojo Saint-Léonard Judo ont retrouvé les tatamis depuis le mardi 6 septembre.

Les essais et inscriptions se poursuivent toute l'année aux heures de cours.

Les babys judo (de 3 à 4 ans) : mercredi de 11h à 11h45 (places limitées)
Les 5/7 ans : mercredi et samedi de 10h à 11h
Les 8/12 ans : mardi et jeudi de 18h à 19h et samedi de 9h à 10h
Les ado / adultes : mardi et jeudi de 19h à 20h30

Renseignements au 06.19.26.43.27 (Philippe, entraîneur)
ou au 06.11.14.11.74 (Romain, président)
ou par mail dojo.stleonard@yahoo.fr

Club des Jeunes d'Antan

Rappel des activités du club **(ouvert à tous)**

- Tous les lundis après-midi
  De 14h à 15h : atelier tricot, broderie diamant,
  De 15h à 17h : vous pouvez venir jouer ou apprendre à jouer au tarot.
- Les 2ème jeudi du mois :
  repas mensuel, avec après-midi jeux et collation – 15€.
- Les 4ème jeudi du mois, à 14h30 :
  tournoi de manille ou de dominos – 7€.

Le 10 juin, le club des Jeunes d'Antan a pris la route pour se rendre à Paris, les 47 passagers ont pu apprécier une visite en autocar des principales artères de la capitale, avant leur embarquement sur le bateau mouche le Jeanne Moreau pour une croisière commentée sur la Seine à la découverte des principaux monuments de Paris.

Le 21 Août, c'est sous un soleil radieux que s'est déroulé notre vide-grenier. De nombreux exposants et plus de 2000 visiteurs ont répondu présents à cette manifestation.

Après plusieurs années sans voyage pour différentes causes, nous avons pu enfin prendre l'avion pour le Portugal au mois de Septembre. Nous y avons découvert un magnifique pays et visité de célèbres villes et monuments comme la Tour de Bélem à Lisbonne, la cité médiévale de Obidos, le palais national de Sintra, le sanctuaire de Fatima où règne une atmosphère particulière. Nous sommes rentrés tous bien fatigués, mais surtout ravis d'avoir découvert ce pays.

Le 25 Septembre, l'orchestre de Sabrina et Freddy FRIANT a animé notre repas dansant et a fait danser les 160 personnes qui étaient présentes dans la salle.

Nos prévisions :

- **Distribution des colis de Noël** : Lundi 12 décembre de 15h à 18h et le mardi 13 décembre de 10h à 12h

A cette occasion, nous vous présenterons notre calendrier 2023, je vous remercie d'avance de votre participation qui nous permettra, avec les bénéfices de toutes les manifestations que nous organisons de pouvoir vous gâter tout au long de l'année.

Le Père Noël viendra cette année le vendredi 16 décembre à la sortie de l'école et distribuera des chocolats aux enfants.

Le repas que nous offrons aux anciens aura lieu le 29 janvier 2023.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et prenez bien soin de vous.

La Présidente
Claudine CADINOT

Tennis-Club Municipal

En cette rentrée 2022-2023, le TCM St-Léonard enregistre un accroissement sensible de ses adhérents, soit 25%. Augmentation sans doute due à une reprise sportive d'après Covid.

Concernant l'école de Tennis, un deuxième groupe de 9 « petits » a pu être constitué sur l'heure 11h15-12h15 du mercredi matin. Le cours d'avant sur presque deux heures est dirigé vers des petits matchs dans la deuxième partie de la leçon (Groupe de 6 petits ayant déjà plus d'une année de tennis).

De même, constitution d'un deuxième groupe de dames en perfectionnement le lundi de 19h à 20h après celui des dames de l'an passé. Ainsi le Club se féminise de plus en plus.

Les hommes ont constitué 3 groupes et s'entraînent le mardi soir sous la houlette d'Hugo Drouet, le jeudi de 18h à 19h avec Yohann Lainé et Gérard Deneuve.

Quelques places restent sur certaines séquences pour les collégiens-lycéens (Mercredi après-midi).

Nouveau groupe des petits du mercredi (Manque Léane).

Le TCM St-Léonard propose des tarifs très attractifs à la fois pour le jeu libre et l'enseignement de la discipline.

Les séniors + 45 et + 35 sous forme d'entente avec Les Loges participent au championnat d'hiver. Les + 45 sont en voie de finir 1er de leur poule et de monter en division supérieure l'hiver prochain. Les + 35 gardent l'objectif du maintien dans une poule très relevée dans laquelle figurent des clubs de l'est du département.

L'A.G du jeudi 20 octobre oriente les statuts de l'association en attribuant 1 vote à un parent d'enfants de l'école de tennis.

C'est la rentrée pour l'association Ecol'Léo qui a trouvé plusieurs nouvelles recrues pour renforcer son équipe. De nombreux projets à venir pour l'année scolaire 2022-2023.

L'objectif est toujours de récolter des fonds pour alimenter la coopérative scolaire et permettre à l'équipe enseignante de réaliser des projets plus ambitieux et/ou plus nombreux pour nos enfants.

Une vente de fleurs et d'objets à objectifs zéro déchet a déjà été proposée aux parents ainsi que la traditionnelle vente de chocolats de Noël.

Sachez que si vous êtes intéressés, chaque année des catalogues sont disponibles en mairie.

- Le Dimanche 4 décembre, salle Henri Lambert, a eu lieu notre « vide ta chambre » , idéal pour faire de la place ou bien faire plaisir au moment de Noël à petit prix.

- L'association organisera un loto le samedi 4 mars 2023, nous espérons vous y voir très nombreux.

Cette année encore, nous comptons sur l'implication des parents de l'école pour faire rayonner les actions de l'association autour d'eux.

Les membres du bureau de l'association
Mesdames ASSELIN, DUBOIS, MAGNIEZ et DUHAYON

F.N.A.C.A.

RETOUR SUR NOS ACTIVITÉS 2021-2022 :

Le 17 novembre 2021 : Nous avons organisé une journée spéciale retrouvaille. Nous avons emmené 59 participants à un dîner spectacle au « Cabaret Vitotel », ce fut un moment de rire et de bonne humeur « très beau spectacle… ».

Le 28 novembre 2021 : Après 2 ans de covid, nous avons organisé un après-midi vidéo pour les nombreux participants à notre voyage « le Carnaval de Nice février 2020 », nous étions tous trop heureux de nous revoir.

Le 19 mars 2022 : Commémoration du 60ème anniversaire du cessez-le-feu en Algérie 1960-2022.

Du 13 au 18 juin 2022 : 38 personnes ont profité de notre séjour dans les Hautes Pyrénées à Agos Vidalos. Nous avons découvert Lourdes, le Pont d'Espagne, le Pic du Midi, le Tourmalet, les Cols du tour de France, le train d'Artouste, le Cirque de Gavarnie et pour finir une journée en Espagne. Nous avons tous beaucoup apprécié ce magnifique voyage.

A NOTER DANS VOS AGENDAS :

Dimanche 12 mars 2023,
Une sortie à Paris au magnifique théâtre Georges VII.

Départ de Saint-Léonard, repas le midi et ensuite une pièce de théâtre avec Gérard Jugnot et son fils Arthur « le jour du Kiwi », retour dans la soirée à Saint-Léonard.

Du 12 au 19 juin 2023
Voyage en Andalousie, allez et retour en avion, départ de Deauville
Renseignements, Mme Monique Drouet – tél 06.98.41.65.72

Le 16 septembre 2022 : Notre association a participé au congrès départemental qui a eu lieu à Fécamp. Belle manifestation.

Le 6 octobre 2022 : Assemblée générale.

La FNACA veut protéger ses porte-drapeaux qui vieillissent, c'est pourquoi nous avons investi dans un drapeau moins lourd. La Présidente, Mme Renée Bonneville, et le bureau de la FNACA vous souhaitent une belle et bonne année 2023, prenez soin de vous.

Gym-Club

A l'année prochaine

La saison 2022-2023 a repris normalement dans la bonne humeur et avec de nouvelles adhérentes portant le nombre total à 84.

La marche de la Rose a eu lieu le 16 octobre et nous remercions les adhérentes qui y ont participé.

L'assemblée générale a eu lieu le 29 novembre à la salle Henri Lambert.

Nous vous rappelons les différents cours assurés par Muriel Banse :

- Lundi : 9h30-10h30 Pilate débutant
- Lundi : 15h30 -16h30 Gym douce
- Mercredi : 9h30-10h30 Pilate confirmé
- Mercredi : 18h15-19h45 Gym tonique
- Jeudi : 20h00-21h00 Gym d'entretien

Les nouveaux adhérents peuvent venir gratuitement essayer le premier cours. N'hésitez pas à me contacter au 0617913110.

Les tarifs sont toujours à 110 € sauf la gym tonique qui est à 160 € pour 1h30 de cours.

Le Gym Club vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

La Présidente
Catherine LEVARAY

DuranD Imprimeurs - Fécamp IMPRIMVERT